

## Le gouvernement demeure engagé à la réussite des élèves

Toujours ferme dans son engagement envers les élèves de la province, le gouvernement de la Saskatchewan augmente de 14 p. 100 par rapport à l'exercice 2014-2015 son investissement global en matière d'éducation, ce qui le porte à 2 milliards de dollars. Le financement pour le fonctionnement des écoles, qui comprend l'impôt foncier scolaire perçu, s'élèvera à 1,87 milliard de dollars au cours de l'exercice 2015-2016, soit une augmentation de 2,9 p. 100 ou 52,8 millions de dollars par rapport à l'an dernier.

« Notre gouvernement maintient la force de la Saskatchewan en continuant à investir dans nos élèves et nos écoles », a déclaré le ministre de l'Éducation, Don Morgan. « Même en période de réduction des dépenses, le soutien des élèves et du personnel enseignant dans les écoles est essentiel pour la réussite future de nos jeunes et de notre province. »

Le gouvernement continue de répondre aux besoins des collectivités qui ont connu une croissance extraordinaire, grâce à un investissement de 157,5 millions de dollars pour les coûts de construction initiaux de neuf écoles à usage conjoint et dont l'ouverture est prévue pour l'automne 2017 à Warman, Martensville, Saskatoon et Regina. Cette somme représente une hausse de 154,1 millions de dollars.

Un investissement en capital de 91 millions de dollars dans les écoles de la Saskatchewan comprend également :

- 31,6 millions de dollars, soit une hausse de 7,6 millions de dollars, en financement pour l'entretien préventif et d'urgence;
- 10,6 millions de dollars, soit une hausse de 3,7 millions de dollars, pour l'achat de 31 nouvelles classes mobiles dans l'ensemble de la province;
- 47,8 millions de dollars, soit une hausse de 3,6 millions de dollars, pour 11 projets d'immobilisations majeurs approuvés et comprenant la mise en chantier d'écoles à Saint-Brieux et à Regina (Connaught et Sacred Heart).

Dans le cadre du présent budget, et pour faire suite à la demande des divisions scolaires, le gouvernement assumera dorénavant, à 100 p. 100, la responsabilité financière des projets d'immobilisations majeurs après le 31 mars 2015.

Ces investissements combinés portent l'ensemble du budget d'immobilisations de cette année à 248,5 millions de dollars, ce qui représente le plus important investissement en immobilisation jamais présenté le jour du budget.

Partout en province, les élèves bénéficieront de :

- 4,6 millions de dollars destinés aux divisions scolaires pour le financement du soutien à l'apprentissage ce qui poursuit le financement annoncé à l'automne 2014;
- 420 000 \$ de soutien à l'anglais comme langue additionnelle afin de respecter l'engagement pris à l'égard des divisions scolaires durant l'année scolaire 2014-2015;
- 75 000 \$ en financement additionnel pour créer des ressources sur support de substitution (p. ex. Braille) destiné aux élèves ayant une déficience perceptuelle;
- 6 millions de dollars (y compris un investissement de 925 000 \$ administrés par les ministères de l'Enseignement supérieur et de l'Économie), qui permettront au gouvernement de continuer à répondre aux recommandations du groupe de travail mixte sur l'amélioration des résultats dans les domaines de l'éducation et de l'emploi des Premières Nations et des Métis en Saskatchewan.

L'investissement du gouvernement dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants comprend une augmentation de 2,14 millions de dollars pour les coûts permanents reliés aux places en garderie récemment créées, ainsi qu'une hausse de 546 000 \$ pour soutenir les coûts de programmes de prématernelle offerts durant toute l'année scolaire et nouvellement mis en œuvre.

Le budget de cette année présente aussi une augmentation de 700 000 \$ afin de couvrir les coûts associés à la transition vers l'organisme professionnel d'autoréglementation des enseignants, qui améliorera l'intégrité professionnelle de la profession enseignante et la rapprochera davantage des autres professions dans la province. De plus, cette association d'autoréglementation assurera la transparence du processus disciplinaire ainsi que la sécurité des élèves.

Les organismes communautaires recevront aussi 646 000 \$ en fonds additionnels, ce qui équivaut à une hausse de 1 p. 100 en financement.

-30-

Renseignements :  
Kelly Johnston  
Ministère de l'Éducation  
Regina  
Téléphone : 306-787-1069  
Courriel : [kelly.johnston@gov.sk.ca](mailto:kelly.johnston@gov.sk.ca)  
Tél. cell. : 306-533-7506